

ne, ge, and other the particles *na* and *ga* and no explanation is offered to account for this seemingly arbitrary preference. A close phonetic analysis revealed the fact that what have been considered *i* and *u* verbs are in reality not two but four classes, verbs with the vowels *i* and *u* and two other classes, with a very close *e* and a very close *o* (written here *o*) respectively in the root. These were tested over and over again. The distinction between *i* and the close *e*, between *u* and the close *o* are indeed very difficult to hear but the native hears and makes this difference, slight as it may be to our ears. When these four classes are established, i.e. when it is definitely known that Ibo has 8 not 6 essential vowels, the use of the particles is found to follow a regular system, which can be illustrated as follows:

Verbs with root <i>i</i> or <i>u</i> (close)	take the particles <i>ne, ge,</i>
" " " <i>e</i> <i>o</i> (half-close)	" " " <i>na, ga,</i>
" " " <i>ɛ</i> <i>o</i> (half-open)	" " " <i>ne, ge,</i>
" " " <i>a</i> <i>o</i> (open)	" " " <i>na, ga.</i>

Thus phonetic analysis has solved a grammatical problem. In my opinion, this alternating vowel in the particles is a device for assisting the differentiation of the vowels which *are* actually very close together and which the native might also find difficult to distinguish. A further confirmation of this lies in the fact that it has been found that words of two or more syllables rarely have vowels of consecutive classes in neighbouring syllables: i.e. close and half-open, half-close and open vowels occur in one word, but rarely close and half-close, half-close and half-open, half-open and open. The differentiation between *i* and very close *e*, between *u* and very close *o* has also enabled Ibo to be written without ambiguity.

My second illustration is an illustration of tone analysis, and is taken from Efik, another of the three most important languages of Southern Nigeria. From this example I shall try to prove that a systematic analysis of tone usages has contributed considerably towards the understanding of the language and revealed richness and powers of expression which have not hitherto been suspected. It was my aim at first to find the 'inherent' tone of each noun, verb, adjective, i.e. the tone on which the word is pronounced in isolation, and which is as much part of the word as the sounds which compose it. But I found that the inherent tone was frequently replaced by some other tone, and by collecting a large number of examples, I was able to say in what way these inherent tones changed, i.e. what tone replaced the original one, and for what grammatical purpose or under what particular circumstances these changes took place. Thus the word for tree is *eto*, [··] with two high level tones: but it can have two low level tones [··], and also the tones high-low [··]: the first of these is used after certain types of adjective and the second after another type of adjective and in genitive relationship. *akwa eto* [·\·] big tree, *ediwak eto* [···] many trees *etiye eto* [····] top of the tree. All the nouns of the language (there are 7 tone classes of nouns) undergo changes under the same sets of circumstances, each class having its own kind of change.

In the verbs, I set out to find how many tone classes of verbs existed, what 'tone patterns' there were, i.e. the arrangement of the tones of prefix, particles, root and suffix in the various verb forms, and under what circumstances these verb forms were used. In the course of this investigation, I

found that one verb-form, i.e. one arrangement of sounds, often had more than one 'tonal pattern' and again by patient collection of examples, I found that the varying tonal patterns were used consistently to show certain definite grammatical usages. Thus, to take one example only, what has been considered one tense, the Aorist, the simplest verb form after the imperative, and consisting of prefix+root, comprises in reality 5 different tone usages.

edep [··] he buys, *edep* [··] if he buys, *edep* [··] used in a question, *edep nso* [···] what is he buying? *edep* [··] he buys (used in answer to a question, somewhat emphatic) *yak enye edep* [···\] let him buy, *enye edep nso* [··\·] what is he to buy? (a kind of subjunctive).

EFİK has been said to make frequent use of the Aorist because it has no other means of showing finer relationships, but in making such a statement, no allowance has been made for the different tone usages I have just illustrated. Other examples could be brought forward to illustrate further, but this one is sufficient to show that a systematic tonal analysis can throw light on grammar and construction of a language and reveal possibilities of conveying shades of meaning hitherto unknown. I am finding similar possibilities in Ibo.

Discussion:

Professor E. BLANQUAERT: Question 1: are the Ibo-examples *onesi-onase-ones-onasa* etc. different forms of one word, or quite different words?

2. this Ibo-language is not a Bantu-language. Still from the examples it appears that several words (e.g. Kiswaheli *ku-ona*: to see) are the same: 1 pers. sing. (*ni*)*na-ona*; 2 p. sing. *una-ona*, 3 p. sing. *ana-ona* etc.

Miss I. C. WARD: These examples are forms of four different verbs.

35. Dr. B. H. J. WEERENBECK, Nymegen: *Le système vocalique français du XIe siècle d'après les assonances de la Vie de Saint Alexis*.

Dans l'avant-propos de son édition de la Vie de saint Alexis, GASTON PARIS¹⁾ a écrit une phrase qui a retenu mon attention. Il constate que la langue française s'est constituée à la même époque que la poésie, l'architecture, la société et même la nationalité françaises. Cette coïncidence, qui ne peut être considérée comme fortuite, m'a invité à regarder d'un peu plus près, sous sa forme française du XIe siècle, la légende latine de saint Alexis, qui a joui d'une popularité immense au moyen âge. GASTON PARIS fait remarquer qu'il existe de cette légende, en dehors de notre poème et de ses renouvellements successifs, deux traductions indépendantes, et diverses rédactions en prose; il ajoute qu'elle a fourni le sujet d'un Miracle, qu'elle a été mis en vers provençaux, qu'elle a eu un énorme succès en Italie, en Espagne, en Allemagne et en Angleterre; et l'on sait qu'elle a même donné matière à des pièces de théâtre modernes. C'est-à-dire qu'on peut l'étudier à plusieurs points de vue, mais nous allons nous borner ici à examiner le système vocalique du „plus ancien poème français de quelque

¹⁾ Cf. *La Vie de saint Alexis*, poème du XIe siècle et renouvellements publiés par GASTON PARIS et LÉOPOLD PANNIER, Paris, 1872 (Recueil de travaux originaux ou traduits relatifs à la Philologie et à l'Histoire littéraire, nouvelle série), p. VI passim.

étendue qui soit parvenu jusqu'à nous". Je note en passant que les deux manuscrits les plus anciens sont de la fin du même siècle dont le début a vu naître notre poème.

Pour une étude du vocalisme français se fondant sur un document aussi ancien, il convient évidemment de ne pas se faire d'illusion. Car il restera toujours malaisé, sinon impossible, de se rendre compte des valeurs phonétiques des différents sons dont ont été composés les nombreux dialectes qui furent parlés sur le territoire de l'ancienne Gaule; et il est de même difficile de se former une idée exacte de la valeur phonique des voyelles et des diphthongues de l'époque à laquelle remonte la Vie de saint Alexis. Mais ce poème, qui doit avoir été composé en territoire normand, et dont la langue, étant donné l'époque très ancienne, peut être considérée comme pareille, du moins dans les grandes lignes, au français du centre, nous permet du moins d'établir, comparativement et relativement, les unités qui formaient déjà à cette époque ancienne ce que nous appelons le système vocalique. Ainsi tout en ne sachant pas définir exactement la valeur phonétique du son *e*, provenu de *a* latin libre tonique, on peut constater, en étudiant les assonances de notre poème, comme celles d'autres œuvres poétiques, que cet *e* s'oppose aux autres voyelles, et ainsi de suite; de sorte que l'on peut arriver à déterminer les différentes voyelles et diphthongues comme des „entités oppositives", d'un système, pour nous servir de la terminologie de FERDINAND DE SAUSSURE.

Il m'a semblé que la précision du système vocalique à l'époque de la naissance de la langue française pourrait avoir son importance pour la compréhension du système phonologique actuel du français. Car, s'il est vrai que, dans l'étude d'une langue, au point de vue phonologique, comme sous d'autres rapports, il ne faut pas confondre les époques et qu'une étude diachronique ne doit avoir comme base que les études synchroniques superposées, cela ne veut pas dire qu'une époque antérieure ne puisse pas montrer des facteurs ou des éléments constitutifs, et même, si l'on peut dire, l'essentiel de ce qui apparaîtra plus tard dans une langue. L'enfance explique bien souvent l'âge mûr, et de même il ne m'a pas paru impossible de trouver, à l'époque de sa constitution même comme langue capable d'exprimer, sous une forme plus ou moins définitive, en dehors des faits extérieurs, les sentiments les plus beaux et les pensées les plus hautes, quelques caractéristiques expliquant l'état présent.

Une des caractéristiques de notre ancien poème est sans le moindre doute la grande simplicité de son système vocalique; et ce sont surtout les assonances qui nous fournissent des renseignements assez sûrs sur les valeurs relatives et oppositives des voyelles.

En utilisant ici les constatations qu'a faites GASTON PARIS, nous commençons par relever en premier lieu que nous trouvons comme assonant ensemble: *salver, citet, remes, tornez, mer, Deu, remest, edrers, nef, ert, el, guardet, atendeiz*, etc.

Ces assonances nous permettent de conclure avec GASTON PARIS que, évidemment, des mots comme *menestrel, per, mortel, quer, set (sapit), soef, tel, tres* ainsi que les terminaisons verbales *-ez*, et les mots *et, mes, tes, ses*, etc., tout en ne se rencontrant pas par hasard à la fin des vers, ont présenté une prononciation de *e* tonique pareille, puisque cette voyelle remonte pour ces termes, à une même source que les *e* de *salver, Deu, ert*, etc.

Contrairement à ce que disent généralement les Manuels de phonétique historique du français. GASTON PARIS croit à une prononciation très fermée de tous ces *e* toniques, et de même des *e* toniques de même origine, mais suivis d'un *e* sourd: *pedre, eret, honorede, espede, demenerent, remese, passedes*, etc.

Je crois en effet que l'opinion de BOURCIEZ, qui n'apporte d'ailleurs aucun argument en faveur de son affirmation, est erronée; ce savant est d'avis qu'il faut croire, pour l'*e* provenant de *a* latin tonique libre, à une prononciation très ouverte de *a* qui, théoriquement, aurait précédé un son ϵ ouvert long au XIIe siècle¹⁾. Sans même faire valoir ici la prononciation fermée de *e* provenu de *a* latin que l'on a même constatée jusqu'au XVIIIe siècle dans des mots comme *pere, mere*, etc., et qui existe à présent dans les finales non suivies de consonne prononcée, *nez* par exemple, il me paraît plus admissible de penser à un son latin *a*, qui à la suite d'une tendance à la fermeture, se changeait théoriquement et pratiquement en ϵ ouvert, mais était appelé à dépasser ce son parce qu'il existait un son ϵ ouvert entravé, dans *perdre* par exemple, et dont notre poème présente des assonances: *terre, acertes, perte, tortrele, estre*. Il pouvait s'approcher d'autant plus facilement de ϵ fermé que la voyelle longue latine \bar{e} et la brève \check{i} se mettaient, vers la même époque que celle du changement de *a* en *e* en mouvement pour devenir *ei* dans la position libre, et pour se confondre peu à peu avec ϵ ouvert dans la position entravée; ce dernier phénomène cependant n'a abouti qu'au XIIe siècle. Ce qui est remarquable, c'est que les quelques ϵ ouverts latins qui s'étaient maintenus dans des mots comme *Deu, Deus, ert, eret*, etc. n'assonnent pas non plus avec les ϵ ouverts entravés; ils assonnent au contraire avec les *e* provenant de *a*, ce qui prouverait que ces *e*-là avaient déjà été entraînés, eux aussi, vers une prononciation plus fermée. Tout ce que l'on peut admettre c'est que le degré de fermeture de l' ϵ , de *mettre* par exemple, doit avoir été, du moins jusqu'au XIe siècle, plus élevé. Cet *e* fermé ne se trouve pas à l'assonance dans notre poème, il est vrai, mais on peut affirmer que ce n'est pas par hasard qu'il n'assonne pas avec *e*, provenu de *a* latin, puisque cela n'est le cas nulle part à l'époque ancienne. Dans le corps des vers de notre texte nous trouvons des formes comme *dreite, aveir* à côté de *enferms (infirmus)*, etc., ce qui prouve au moins que ϵ fermé entravé n'a pu subir de graves altérations.

Comme il ya, en outre à l'assonance: *chartre, alaschet*, etc. (str. 75), *table, barnage*, etc. (str. 50), *barbe, message, repairasses*, etc. (str. 78), etc., nous nous trouvons, d'après ce qui précède, devant les voyelles suivantes: 1°. *a* provenant généralement de *a* latin entravé; 2°. ϵ provenant généralement de \bar{e} bref latin entravé; 3°. ϵ plus fermé que ϵ et provenant de *a* latin libre ou de ϵ ouvert latin qui s'est fermé, et 4°. ϵ fermé provenant de \bar{e} long latin ou de \check{i} bref latin entravés. Nous constatons que *a* et *e* ouvert entravés se sont maintenus comme des voyelles ouvertes et que même ϵ fermé entravé s'ouvre, tandis que la voyelle *a* libre et de même ϵ savant libre se ferment. Comme voyelle palatale très fermée, il y a en outre *i*, dont notre poème nous montre des assonances: *ami, fil, dire*, (str. 31), *amie, vivre*, etc. (str. 33), etc. Notons que, dans de nombreux cas, *i* français remonte non pas à *i* long latin, mais à *i* bref latin, et même quelquefois à \bar{e} long latin. Au lieu

1) Cf. E. BOURCIEZ, Précis historique de phonétique française, cinquième édition, Paris, 1921, § 35, Historique.

d'expliquer tous les cas particuliers d'une façon spéciale, comme le fait MEYER-LÜBKE¹⁾, je crois que l'on peut penser, ici aussi, du moins pour la position libre, à une fermeture de *i* bref et de *ē* long, devenus tous les deux d'abord *ɛ* fermé en latin vulgaire. Il est par exemple curieux que le suffixe *-emus* donne non seulement en français, mais aussi en provençal, en milanais, en italien et en espagnol une désinence avec *i*.

Faisons remarquer que dans notre poème, à la strophe 108 par exemple, nous trouvons à l'assonance: *ledice* (*laetitia*) et *riche*, *bailide*, c'est-à-dire nous avons, là aussi, un *i* provenant de *i* bref latin à côté de *i* germanique et de *i* long latin.

Lorsque *ie* est une réelle diphtongue, ce son n'assone qu'avec lui-même dans notre poème; c'est que, d'une part, il n'y a pas d'équivalence avec *i*, et que d'après la loi de BARTSCH (*Germania*, tome VIII, p. 363), il y a, d'autre part, jusqu'au XIV^e, voire même jusqu'au XV^e siècle, une distinction nette entre les assonances et les rimes en *ie* et en *e*.

Bien que M. J. BÉDIER, dans son commentaire sur la Chanson de Roland,²⁾ prétende qu'il y a dans notre poème (texte non corrigé), aux vers 589-590 l'assonance *citet: atarger*, il n'en est pas moins vrai que dans la Vie de Saint Alexis la diphtongue *ie* assone avec elle-même aux strophes 11, 25, 36, 51, 52, 64, 68. Il n'est certes pas fortuit que, sauf une exception douteuse, nous ne rencontrons d'assonances ni avec *i*, ni avec *ɛ* fermé ni avec *ɛ* ouvert.

Le problème de la valeur de cet *ie*, qui provient de *a* libre tonique précédé d'un son palatal, de *ɛ* ouvert libre tonique et de *a* dans le suffixe *-arius*, a été fortement controversé. FRITZ NEUMANN³⁾ a cru à une accentuation hésitante. Il y a aussi des savants qui plaident en faveur d'une double accentuation pour cette diphtongue, comme pour d'autres. J'avoue que je ne comprends pour une langue une hésitation et une double accentuation que lorsqu'on veut dire que cela peut avoir été le cas à des époques ou à des endroits différents; une diphtongue *ie* avec prononciation hésitante ou avec une double accentuation aurait dû pouvoir assoner et plus tard rimer, tantôt avec *e*, tantôt avec *i*. Mieux vaut, il me semble, parler d'un timbre spécial des deux éléments de la diphtongue, du moins à l'époque de notre poème. Je suppose que l'élément *e* a été plus ouvert que ne l'était *e* provenant de *a*, mais moins ouvert que *ɛ* entravé et que l'élément *i* a été trop près du yod pour pouvoir assoner avec *i* provenant de *i* long latin. Voilà qui aurait empêché à l'époque ancienne les assonances avec *i* et aussi avec *ɛ* provenant de *a*, sans toutefois permettre les assonances avec *ɛ* ou *ɛ* entravés.

Ce n'est pas son caractère de diphtongue qui a empêché pour *ie* les dites assonances, car les diphtongues *eu*, dans *Deu* par exemple, et *oi*, dans *reconnoissent* (le texte a réellement *reconnoissent*), *cointes*, etc., assonent très bien, l'une avec *citet*, etc. (str. 59), *parler, salvetet* (str. 18) *alter* (str. 34), *blasmer, tornez* (str. 60), *citet, aloez*, (str. 109), et l'autre, avec *redotet, encombrent* (str.

1) Grammaire des langues romanes, traduction française, t. I, Paris, 1890, § 116.

2) Paris, deuxième édition, p. 293, note 4.

3) Zur Laut- und Flexionslehre des Altfranzösischen hauptsächlich aus pikardischen Urkunden von Vermandois, I. Bonn, 1878, p. 54 sq.

40), *Rome, encontret* (str. 43). *Pardoinst* (il y a en réalité *parduinist* dans le texte) assone, à la strophe 54, avec *hom* et *font*; *doinst* (pour *duinst*) assone, à la strophe 62, avec *oraison, guariront*, et à la strophe 66, avec *seïnor, guariront*. À la strophe 101, *goie* et *noise* assonent avec *apostolie, adjutorie* et *tolget*, et à la strophe 125, *goise* assone avec *glorie* et *tolget*.

En outre, quoi que GASTON PARIS en dise, *atendiez* assone, à la strophe 110, avec *salver, trinitet; guereiz, et troveriez* assonent à la strophe 63 avec *enditet; et laïrmes* (dans le texte *lermes*?) assone avec *marbre* et *desevrassent* à la strophe 117.

À toutes ces diphtongues, qui, contrairement à *ie*, assonent avec la voyelle qui en est le premier élément, et qui sont donc croissantes, il convient d'ajouter *ou*, qui ne figure pas à l'assonance, il est vrai, mais qui se trouve dans le texte et qui, écrite en deux caractères, ne compte que pour une seule syllabe (*gūt*, str. 4a, 7a, 46c, 108 a b et 119c; *sūt* (< *sapuit*), str. 55c. (Cette diphtongue provient de *au* plus *u*; je laisse de côté celles que GASTON PARIS signale comme provenant de *o* plus *u*, comme *pūt* de *potuit, sarcous* de *sarcophagus*, et celles qu'il note par *ov*, comme dans *commovrent*, str. 103, a).

Les raisonnements que tient GASTON PARIS pour éliminer la diphtongue *ue*, qui figure dans le texte, ne me paraissent pas suffisamment forts, (je ne puis m'étendre là-dessus ici); j'accepte sans hésitation à côté de *ie*, qui figure à l'assonance, l'existence de *ue*, qui ne figure que dans le corps du texte. Pour cette diphtongue, je serais tenté de croire d'une part à une prononciation arrondie de *ɛ* ou *ɛ* pour l'élément *e* et à une articulation plus consonnantique que celle de la voyelle *u* de l'autre pour l'élément *u*; ce qui n'a pas empêché cette diphtongue de prendre quelquefois le son monophthongue de *o*, surtout devant consonne nasale, comme devant quelques autres consonnes dans certains mots (*lincol* pour *linceul*, etc.) et en même temps dans la grande majorité des cas, celui de la palatale arrondie *œ*, qui s'est ensuite bifurquée en *ø* et en *æ*.

Quant à *ɔ* ouvert entravé, il faut admettre qu'il a gardé au XI^e siècle le son ouvert qu'il avait en latin vulgaire, et qu'il a encore actuellement.

Pour ce qui concerne les voyelles latine *ō* et *ū*, la question de leur prononciation me paraît assez difficile à résoudre. *U* provenant de *ū* latin long n'assone qu'avec lui-même: *perdut, devenuz, tolut, oūt, plus* (str. 22); *chanude, retenude, cure, apareūde, absolute*, (str. 89); *paventure, ortedure, venude, malfedude, fusse* (str. 97); *menude, cure, apareūde, mume, aiude* (str. 107). Il y a donc lieu de supposer que le son de cette voyelle était différent de celui de *o* libre et de *ɔ* entravé. Les romanistes admettent généralement que le son était déjà *ū*, à une époque très ancienne, et force nous est d'accepter ici ce son avec GASTON PARIS pour notre poème, bien que je sois plutôt porté à croire à un son intermédiaire pour cette époque ancienne, c'est-à-dire à un son à peu près pareil à celui qui est venu de *ō* long latin > *o* fermé en position libre, puis *æ*; et c'est lorsque ces deux sons à peu près pareils se sont rapprochés l'un de l'autre, il y aurait eu, si mon hypothèse est juste, la bifurcation en *ū* d'une part et en *ø* de l'autre. Dans ce cas nous assisterions à une palatalisation de *o* et de *u* à la fois, qui aurait eu comme résultat *ū* et *ø*, quand les deux voyelles se trouvent en position libre, avec comme suite que l'*o* fermé entravé était appelé à prendre la place de *ū*; et cela, à son tour, peut avoir eu comme conséquence que les *u* anciens en position entravée et déjà palatalisés dans une certaine mesure ont dû changer, eux aussi, en *ū* pour

éviter la confusion avec *u* < *o* fermé entravé. Quoi qu'il en soit, comme le Père VAN GINNEKEN me l'a fait remarquer, se fondant sur une demie douzaine de langues ou plutôt de groupes de langues anciennes et modernes, il y a un rapport causal entre les altérations de *o* en *u* et celles de *u* en *ü*. En admettant ainsi pour notre poème le son de *ü* pour *u* latin, nous admettons en même temps le son *ü* pour l'*o* fermé, qui se trouve bien souvent à l'assonance, non seulement avec lui-même: *ancienor, amor, prod, color, ancessors* (str. 1), etc., mais aussi avec *hom* (*o* ouvert ancien suivi de nasale), *linçol* (*o* ouvert ancien devant *l*), str. 54, et qui se trouve même, d'après GASTON PARIS, à la place de *u* long latin dans *torbe, otre (ultra), ascólde (auscultat)*, etc.

Si nous ajoutons à toutes ces voyelles, dont l'existence est assurée à l'époque de notre poème les deux voyelles nasales *ā* et *ē*, qu'il faut admettre dans la Vie de saint Alexis, puisque ces *ā* et ces *ē* n'assonnent ni avec *a* oral ni avec *e* oral, ni entre eux, tandis que *ie* devant consonne nasale assone encore avec *ie* devant consonne orale, de même que les voyelles autres que *a* et *e*, nous sommes dans la Vie de saint Alexis en présence des sons suivants:

- a* sans distinction sensible entre *a* ouvert et *a* fermé ou *a* palatal et *a* dit vélaire, en position entravée et dans des mots savants, *pape* par exemple;
- o* ouvert en position entravée;
- o* mi-fermé provenant de *a* libre latin appelé à devenir
- o* (plus tard *o* devant consonne);
- o* fermé en position entravée, voyelle dont l'*e* mi-fermé pourra prendre la place, dès que cet *e* fermé sera devenu ouvert pour se confondre avec *o* ouvert entravé;
- i* provenu de *i* long latin ou de source savante ou analogique, quelquefois même remontant à *e* fermé qui s'est fermé davantage;
- o* ouvert en position entravée (ou, remontant à la diphtongue *ai*);
- o* très fermé en position entravée et appelé à prendre la place de *u*;
- o* très fermé en position libre, assonnant avec lui-même et aussi avec *o* fermé ou un ancien *o* devenu *o* devant une consonne nasale, qui assone à son tour avec *o* entravé: *emperedor, nom* (str. 62), *hom, maison, dolor* (str. 44), *Rome, corre, torbes, entrerote, oltre* (str. 103); cet *o* libre est appelé à devenir *o*;
- ā* nasal;
- ē* nasal.

À toutes ces voyelles il convient de joindre les diphtongues *ie* et *ue*, qui, toutes les deux, doivent avoir été croissantes, comme je l'ai expliqué ailleurs¹⁾, puis les diphtongues *ai, ei, oi, ui, eu* et *ou* avec accentuation descendante, et en outre le son neutre de l'*e* appelé féminin, et qui (nous ne pouvons nous étendre là-dessus ici) doit déjà avoir été un son palatal arrondi placé entre *o* et *o* mais qui, évidemment, ne se trouve pas à l'assonance, n'étant pas accentué.

Puisque, comme on sait, toutes les diphtongues de l'ancien français ont disparu de la langue, soit en devenant de fausses diphtongues, si elles ne l'étaient pas encore, soit en redevenant des monophthongues, nous pouvons constater que la Vie de saint Alexis, connaît déjà, comme le fran-

¹⁾ Cf. Neophilologus, XV (1930), p. 161-178: Remarques sur l'ancienne diphtongaison des voyelles latines *ē* et *ō* dans les langues romanes.

çais moderne, les voyelles simples *a, e, i, o, ü*, et *u*, et en plus le son neutre *o*.

Comme nous l'avons vu, le son que j'indique ici comme *e* fermé était probablement en voie de devenir *e* fermé, tandis qu'au contraire le son de l'ancien *e* fermé, provenu de *ē* long latin ou de *ī* bref latin allait s'ouvrir dans la position entravée. Il est bien remarquable que, actuellement encore, il y a une espèce d'hésitation, plus ou moins forte suivant les dialectes, dans la prononciation des désinences de l'imparfait et du conditionnel *-ais*, et que ce n'est probablement qu'au XVIIIe siècle, qu'il y a eu la scission en *e* fermé et *e* ouvert pour le son de l'ancien *a* libre tonique du latin; il a suffi de la prononciation d'une consonne qui suivait, pour que cet *e* remonât de nouveau à *e*. C'est que l'*e* ouvert du français n'est pas et n'a probablement jamais été aussi ouvert que l'*e* hollandais par exemple, sauf devant *r*, auquel cas il y a même alternance avec *a* dans certains mots. Mais malgré tout cela, les deux sons de *e* et de *e* ont toujours été là comme des entités relatives et oppositives dans le système vocalique du français.

Quant au son *ü*, comme je l'ai suggéré ci-dessus, je crois que c'est l'*o* fermé entravé qui était sur le point de le prendre, s'il ne l'avait pas encore entièrement pris, et cette prise de position doit avoir été rendue possible, du moins plus facile, parce que l'ancien *ü* latin s'était déjà palatalisé pour devenir *ü*. Deux sons qui n'apparaissent pas encore dans notre poème, c'est-à-dire *o* et *o* provenant de *o* ouvert et de *o* fermé libres, sont attestés au XIIe siècle; il y a donc lieu de supposer que la langue parlée du XIe a déjà connu des sons assez proches de ces monophthongues, venues d'une part de la diphtongue *ue*, et de l'autre, soit de la diphtongue *ou*, soit directement par palatalisation de *o*, comme je serais tenté de le supposer avec KR. NYROP.¹⁾ Je serais même, en outre, d'avis qu'il n'est pas impossible que les sons *ü* et *o* en position libre se soient rencontrés à la suite de leur palatalisation, avec un léger degré de différenciation au point de vue de la fermeture, ce qui aurait eu comme suite que, en se distançant l'une de l'autre, *ü* est devenu *ü* et *o* est devenu *o*. Et voilà qui peut avoir eu de nouveau une double conséquence: la diphtongue *ue*, au lieu de devenir *o* (ce qu'elle est devenue plus tard, quand elle n'était plus suivie d'une consonne prononcée comme dans *meut*) est restée plus ouverte pour le second élément et s'est développée en *o*, non pas en *o*; et le son de *u* dans la position entravée et même devant l'accent, si cette voyelle ne tombait pas ou ne s'affaiblissait pas, est également devenu *ü*, étant donné que l'*o* en position entravée, et également devant l'accent, avait pris le son *ü*. En comptant les voyelles *o* et *o* comme existant déjà, cela nous fait pour le XIe siècle, avec les sept voyelles déjà nommées neuf voyelles, et en plus la voyelle neutre *o*. Or, cette dernière, même si elle a eu dans l'ancienne langue une importance plus grande dans le système phonologique des voyelles que dans la langue actuelle, n'a pourtant pas joué de rôle comme phonème pur, je crois; elle n'a jamais été, il me semble, qu'un morphonème. Quant aux voyelles nasales *ā* et *ē*, qui figurent dans notre poème, je ne crois pas qu'il y ait lieu de les considérer au point de vue phonologique comme des facteurs de différenciation sémasiologique. En négligeant *ē*, qui va disparaître au XIIe siècle, puisque, dans la Chanson de Roland, la prononciation de *ē* s'est déjà

¹⁾ Cf. KR. NYROP, Grammaire historique de la langue française, tome I, Copenhague, etc., 1904, § 183, p. 196.

assimilée à celle de *ā*, on doit reconnaître qu'à première vue, des mots comme *va et vent, ça et sang, cas et camp* ont l'air de présenter une différence phonologique par suite de la nasalisation d'un des groupes de voyelles. Mais pour l'époque ancienne, où la consonne nasale se prononçait, cette prononciation suffisait à la différenciation des mots cités. Et de même en français moderne, des mots comme *bas et banc* présentent, dirait-on, une différence phonologique. Mais à y regarder de plus près, on doit avouer tout d'abord que la prononciation du mot *banc*, quand elle est devenue *bā*, ne l'est pas devenue pour se différencier ni consciemment ni de façon systématiquement inconsciente par suite du besoin de différenciation sémantologique de la langue, mais uniquement comme conséquence physiologique de l'articulation. Les cas où la prononciation nasale d'une voyelle pourrait servir à différencier des phonèmes sont d'ailleurs tellement rares qu'ils me paraissent négligeables, de sorte que je ne voudrais pas non plus considérer les quatre voyelles nasales du français actuel comme des phonèmes simples au même titre que les neuf voyelles nommées. Je crois aussi que l'on peut en dire autant de la différenciation isolée qui se présente pour *a* palatal et *a* vélaire, *là* et *las, rat* et *ras*, par exemple. S'il y avait à côté d'un verbe comme *rater* un autre verbe *rater* avec *a* vélaire, ou à côté de *passer* un autre verbe *passer* avec *a* palatal, la situation serait différente. En ce qui concerne l'*ø* du français moderne, il existe en effet des différences morphologiques entre *sot* et *sotte*, avec *ø* fermé d'une part et *ø* ouvert de l'autre, mais il y a en dehors de la prononciation de la voyelle une autre différence, c'est-à-dire l'articulation de la consonne qui constitue la différenciation; et l'existence d'autres mots *seau* et *seau* n'a pas même empêché le mot *sot*, prononcé de la même manière, de garder son *ø* fermé. Lorsque dans l'ancienne diphtongue française *au*, dans *autre* par exemple, le son de l'*ao* a passé à celui de *ø* fermé, cela n'avait aucune raison phonologique, pas plus que lorsque le son de *vôtre* passait à *votre* malgré l'existence du mot *vautre*, qui se prononçait de même manière. Bien qu'il existe entre *vôtre* et *votre* une différence morphologique, qui en fait des morphonèmes, je ne suis pas éloigné d'admettre l'hypothèse que le son *o* fermé du français actuel ne constitue pas de phonème simple non plus.

Il y aurait ainsi lieu de ne pas considérer comme phonèmes simples au même titre que les autres: le son neutre de *ɜ*, les quatre voyelles nasales, l'*ə* vélaire et le son de *ø* fermé. Au lieu de croire par conséquent avec M. MATHESIUS¹⁾ qu'il y ait en français actuel seize phonèmes simples, il n'y en aurait que neuf, et ces neuf existaient déjà à l'époque de la Vie de saint Alexis. Ce nombre restreint n'a rien de surprenant, si l'on considère que les cinq voyelles longues, les cinq voyelles brèves et les diphtongues *au, æ* et *ə* du latin n'ont laissé au début dans la langue vulgaire de la Gaule que sept voyelles. Ce nombre de sept ne s'est accru, en outre, de deux voyelles qu'à la suite d'une tendance très remarquable vers la palatalisation, qui attirait là où l'entrave ne l'empêchait pas, non seulement les voyelles palatales vers une fermeture plus grande, mais qui s'attaquait même aux voyelles vélaire pour en faire des palatales arrondies où c'était

¹⁾ Cf. La structure phonologique du lexique du tchèque moderne (Travaux du cercle linguistique de Prague, I, Prague, 1929), p. 69.

possible. Je me rends compte que l'histoire des diphtongaisons qui se sont produites en français complique à plusieurs points de vue la présentation assez simple que je donne ici du système vocalique du français, mais on ne peut nier, je crois, que ce ne soient nos neuf phonèmes vocaliques simples que l'on peut appeler la charpente du système vocalique de cette langue. Ce système existait au XI^e siècle, et il existe encore malgré les évolutions qui se sont produites à travers l'histoire de la langue et malgré les différences dialectales qui se sont présentées et qui se présentent encore.

C'est cet élément conservateur, non pas des détails isolés, mais de l'ensemble du système vocalique français qui fait comprendre l'enthousiasme de GASTON PARIS, quand il compare la langue de l'époque de notre poème aux belles églises romanes construites sur le sol de la France et de la Normandie par les hommes mêmes qui la parlaient. De même qu'il est rare que les églises „nous soient parvenues dans leur intégrité et leur beauté native”, il serait exceptionnel sinon impossible qu'une langue ne subit pas l'empreinte de chaque génération qui la parle. Mais „le travail lent et délicieux de l'imagination guidée par l'étude”, suivant l'expression de GASTON PARIS, peut arriver à reconstruire les églises en idée, et c'est alors qu'on admire „l'ordonnance grave et juste”, „et on a peine à pardonner à tous ceux qui sont venus successivement transformer et détruire cette belle œuvre”. Et l'auteur continue en disant: „Ainsi de la langue: le philologue se prend parfois à regretter ce que rien ne saurait plus faire revivre; il reproche aux siècles un travail qu'ils n'ont pu ne pas accomplir”. Il convient pourtant de ne pas „lutter contre des lois dont nous comprenons la toute-puissance dès que nous en pénétrons les causes”; les langues évoluent, et la langue française actuelle n'est arrivée à son état actuel qu'à travers des modifications sans nombre qui se sont succédé aux siècles qui nous séparent de l'époque de la Vie de saint Alexis.

Et pourtant sans „faire remonter vers sa source un fleuve qui ne recule jamais”, il n'est pas seulement „permis de le remonter soi-même et d'en explorer le bassin le plus élevé”, mais quelle joie de constater que, dans une langue aussi, il y a des choses qui durent malgré leur éternel devenir, comme on l'a appelé. J'ai déjà fait remarquer ailleurs que le système syntaxique d'une langue ne change point dans ce qu'il a d'essentiel sans devenir une autre langue ou plutôt sans qu'une autre langue s'en substitue à elle.¹⁾ L'étude plus ou moins provisoire que j'ai faite ici du système vocalique du XI^e siècle me semble pouvoir suggérer qu'il y a de même une continuité dans le vocalisme du français. Je ne veux pas dire tout simplement que nous avons toujours des *a*, des *e*, etc., mais je crois pouvoir constater que dès sa naissance comme langue générale de la Gaule, le français présente les caractéristiques de netteté et de précision qui sont encore les qualités distinctives de son vocalisme. Les sonantes se différencient de façon générale d'une manière précise entre elles et sont des monophthongues pures ou des diphtongues nettes. C'est un résultat qui n'est pas sans importance, je crois, puisque, avant le XI^e siècle, on doit avoir parlé dans les provinces de l'ancienne Gaule un latin vulgaire quelconque, mélangé de termes celtiques, germaniques et d'autres. Il est à supposer que tous les parlers ruraux, locaux, régionaux et provinciaux n'ont été au début que des balbutiements

¹⁾ Cf. *Miscellanea Augustiniana*, Nimègue, 1930, p. 468 sq.

de toutes sortes dont sont sortis les différents dialectes. Ce sont les populations qui, comme les hommes de peine, pour les églises, ont apporté les matériaux, mais les maîtres des ouvrages sont venus pour y mettre de l'ordre; et les grands architectes en ont fait le bel édifice qu'est la langue française. Ce qui mérite notre attention, c'est que dans tout ce travail d'ensemble, les grandes lignes sont restées les mêmes.

C'est dès l'époque du latin vulgaire, qu'il y a un besoin de voyelles nettes et simples; et si les diphtongues sont venues, c'est à suite d'une tendance générale elle aussi. Ainsi que j'ai cru devoir l'expliquer pour la diphtongaison de *ē* et *ō* latins en français, comme dans d'autres langues romanes, il y a eu dès le VI^e siècle une tendance à la fermeture des voyelles libres, ce qui a eu comme suite que les *ē* et les *ō* du latin vulgaire s'approchaient des *e* et des *o*. Le rapprochement total – je m'en rends compte à présent – aurait causé une confusion dans le système vocalique qui aurait gêné les valeurs phonologiques des voyelles. Et ainsi ce n'est peut-être pas surtout l'accent et l'allongement des voyelles ouvertes, comme je l'ai cru, qui a causé leur diphtongaison, mais avant tout le besoin de différenciation que j'ai signalé, il est vrai, mais que je n'ai pas encore mis au premier plan. En effet, un *e* et un *o*, pourquoi se seraient-ils allongés et dédoublés, alors que l'*a* restait encore intact? C'est que *e* et *o*, sur le point de devenir *e* et *o*, allaient se confondre avec les voyelles *e* et *o* déjà existants et ne pouvant pas prendre, du moins pas entièrement, la place des *i* et des *u*. C'est alors qu'il y a eu un rétablissement partiel de leur valeur originaires pour les différencier des sons dont ils se rapprochaient. Le résultat de ce processus a été qu'on a obtenu, les deux diphtongues anciennes qui, malgré le souci de la monophthongaison de la langue, devaient se créer. Pour le son *a*, plus ouvert que les *e* et les *o*, la grande distance qui le séparait des sons voisins et sa position extrême dans le système vocalique ne l'a fait approcher que plus tard d'un son plus fermé, et rencontrant sur sa route, si l'on peut dire, le son *e*, qui, changeant en position libre en *ei*, devenait devant l'entrave *e*, l'*e* provenant de *a* l'a dépassé, dépassant de cette façon en même temps le son de *e* provenant de *e* latin entravé. C'est ce qui explique en outre qu'à la même époque *e* libre devient *ei*; non seulement ce son avait, comme les autres une tendance à se fermer davantage, mais *a* devenu *e* prenant sa place, il était appelé à devenir *i*, ce qui est arrivé dans certains cas ou bien à se diphtonguer en *ei* pour se différencier de *i*.

Étant donné que la tendance à la fermeture était pour les voyelles palatales en même temps une tendance à une palatalisation plus grande, qui marchait de pair avec la fermeture, les processus n'étaient pas compliqués, mais pour ce qui est des voyelles vélaires, il y a lieu de distinguer les deux tendances. Ici, comme pour les voyelles palatales, l'action de l'entrave a été essentiellement conservatrice: *o* entravé reste *o* à l'accent. Mais l'*o* libre se fermait comme l'*e* libre, allait se confondre avec *o*, et était obligé de se diphtonguer en *uo*, et par la tendance à la palatalisation en *ue* et *uo*, devenu plus tard la monophthongue *œ* ou *ø*. C'est dire que pour cette voyelle, les deux tendances ne présentent pas de grandes difficultés à résoudre. Mais pour *o* la situation n'est pas la même. Je crois que l'*o* libre a pu se fermer jusqu'à un point assez rapproché de *ū*, avant de se palataliser en *œ*, alors que *u* palatalisé pour ne pas se confondre avec *œ* provenant de *o*, devenait *ū*. Jusque-là tout va bien, et les deux principes de la fermeture et de la pala-

lisation sont saufs, mais *o* entravé est devenu *ū*; cette voyelle s'est donc fermée malgré l'entrave, et elle ne s'est pas palatalisée. Elle seule fait exception sur le parallélisme des différentes tendances. Cette exception ne peut s'expliquer, je crois, que par le système phonologique de la langue française qui semble toujours avoir eu besoin d'une voyelle vélaire très fermée et qui obligeait *o*, là où c'était possible, à prendre la place de *ū*, bien que, pour les autres voyelles, l'entrave conservât la voyelles ouverte ou rendit même la fermée ouverte.

Il est à remarquer que pour les scissions qui se sont faites plus tard en *e* et *e*, provenus de *a*, en *æ* et *œ* provenus soit de *o*, soit de *o*, et même en les diphtongues *ie* et *ie*, la consonne, prononcée après la voyelle, a eu la même influence que celle de l'entrave à l'époque ancienne; la prononciation de la consonne favorisait l'ouverture de la voyelle dans la syllabe finale du mot, comme, dans la langue latine, toute voyelle longue devant une consonne autre que *s*, devenait brève dans la syllabe finale du mot.¹⁾

Je ne me dissimule nullement que dans l'histoire des sons du français il ne se présente de nombreux problèmes qu'il sera peut-être difficile de résoudre tout en tenant compte des caractéristiques que je signale ici, mais il me paraît permis de conclure en disant que nous avons déjà dans le système vocalique ancien une même précision, une même relativité et une même interdépendance que celles qui différencient les voyelles du français de nos jours.

Discussion:

Professor P. FOUCHÉ: Appuie sur la valeur de l'exposé fait par M. WEERENBECK au système vocalique de St. Alexis; appelle l'attention sur la nécessité d'établir pour diverses époques le système phonique d'une langue donnée, afin d'avoir des données solides pour l'étude des tendances phonétiques qui ont travaillé la langue. Tendances qui sont au plus haut point caractéristiques d'une unité linguistique.

36. Professor E. POLIVANOV, Taschkent: (paper read by Professor R. JAKOBSON) *Le rôle sémantique de l'accentuation*.

No summary received.

37. Dr. HALINA KONECZNA, Warszawa: *Einige Erscheinungen des Sandhi in der polnischen Sprache*.

Das Prinzip der s.g. Stimmassimilation in der Berührung der Wörter stellt sich folgendermassen dar:²⁾ auf dem ganzen polnischen Gebiete, so wie in allen anderen slawischen Sprachen, wird der auslautende Konso-

¹⁾ Cf. M. NIEDERMANN, *Historische Lautlehre des Lateinischen*, deuxième édition (Indogermanische Bibliothek, tome I), Heidelberg, 1931, p. 41. Il est curieux de constater qu'en français *s* qui suit une voyelle, lui donne souvent une prononciation plus fermée.

²⁾ Dieses Problem wurde zuerst von J. BAUDOIN DE COURTENAY in „Z fonetyki miedzywyrazowej (äussere Sandhi-) sanskrytu i jezyka polskiego“ (Kraków 1894) angeregt, später durch Forschungen von K. NITSCH erweitert und begründet – das Resultat davon findet man in „Polska fonetyka miedzywyrazowa“ (Kraków 1912).